



Madame Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'Etat de l'Egalité
entre les femmes et les hommes
Hôtel du Petit Monaco
55, rue Saint-Dominique
75007 PARIS

Objet : demande de rendez-vous.

Madame la Secrétaire d'Etat,

La législation a évolué depuis plusieurs années mais la prise en compte de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes n'est pas satisfaisante. Pour preuve, beaucoup d'inégalités persistent, et notamment l'accord égalité Fonction Publique du 8 mars 2013, signé par l'ensemble des organisations syndicales et l'ensemble des employeurs publics, qui n'est pas appliqué correctement.

La CGT interpelle régulièrement la Direction Générale de la Fonction Publique dans les instances (Conseil Commun de la Fonction Publique, Formation Spécialisée n°3) pour souligner les manquements de l'ensemble des employeurs publics sur ces questions.

Suite au dernier rapport sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes « La force de l'égalité », un constat fort et partagé est fait.

Nous avons des propositions à faire pour éliminer ces écarts, favoriser la mixité des métiers, lutter contre les discriminations, les stéréotypes et contre les violences sexistes et sexuelles.

Ainsi, la CGT, à plusieurs reprises, a demandé une étude sur la valeur des métiers à prédominance féminine et masculine et ainsi pouvoir mettre en lumière les inégalités salariales et la non application de la loi dite « à travail de valeur égale, salaire égal ».

Afin d'échanger sur nos propositions, nous souhaiterions vous rencontrer dans un délai raisonnable.

Nous demeurons bien entendu à votre disposition pour toute précision complémentaire que vous jugeriez utile.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, nos sincères salutations.

Pour la CGT Fonction Publique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Marc Canon', written in a cursive style.

Jean-Marc CANON